Légende/Remarques/Notes

CONFORMITE REGLES DE SECURITE INCENDIE

- Façade et baie accessibles pompiers (dimension baie : 180x90cm mini.)
- x UP — Nombre d'unités de passage des circulations : (x UP)
- Nombre d'unités de passage des sorties de secours : (xUP)
- Local à risques moyens CF1H - portes CF1/2h + FP
- Local à risques importants CF2H - portes CF1h + FP
- Espace d'attente Sécurisé CF1H - portes CF1/2h + FP
- DF — Désenfumage : évacuation des fumées
- AN — Désenfumage : amenée d'air
- P.I. : Poteau incendie
- Espace non accessible au public
- Porte asservie au système de sécurité incendie
- Porte CF 1/2h Ferme-porte
- Porte PF 1/2h Ferme-porte
- BAES
- Detection incendie
- Flash lumineux

CONFORMITE DES REGLES D'ACCESSIBILITE PMR

- espace de retournement 150cm mini
- emplacement PMR
- Locaux aménagés PMR

espace de manoeuvre tiranit de 1.20 x 2.20 — espace de manoeuvre poussant de 1.20 x 1.70 — espace d'usage PMR de 0.80 x 1.30

1. Porte d'entrée et/ou sortie, passage libre 0.90m mini avec seuil à la suisse < 2cm entre intérieur et extérieur, comprenant les espaces de manoeuvre de 1.70 ou 2.20 suivant le sens d'ouverture. L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égal à 40cm de tout obstacles.
2. Porte simple intérieure, 0.90m de passage libre, L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égal à 40cm de tout obstacles.
3. Porte double ou bercée intérieure, passage libre 1.80m ou 1.40m
4. Espace de manoeuvre et de retournement en fauteuil roulant Ø 1.50m et/ou espace d'usage ou de service 1.30x0.80.
5. Douches, sanitaires, ou vestiaires accessible PMR: porte passage libre 0.90m, retournement Ø 1.50m + aire d'usage 1.30x0.80; barre de maintien, lave main d'angle à l'intérieur du wc.
6. Circulation intérieure largeur 1.40m mini. (2 UP)
7. Banque d'accueil accessible PMR comprenant une partie surbaissée, bord inférieur 0.73, bord supérieur 0.80, prof 0.30 permettant le passage des genoux sous la banque d'accueil.
8. Escalier accessible PMR, hauteur des marches < 16cm, giron < 28cm comprenant 1 main courante pour les escaliers de 1UP, et une main courante de chaque coté pour les escaliers de 2UP.
9. Ascenseur PMR
10. Cheminement extérieur depuis l'espace public et les zones de stationnement réservées PMR, largeur > 140 cm, pente extérieure 2% maxi, éclairage public > 20 lux

MAGNUM
architectes & urbanistes

Parking en élévation

Accessibilité PMR

ERP8.c — **Plan R+2**

ERP

Référence	Date	Dessin	Echelle
A376	Avril 2024	REYSSET	1/100e

Maître d'ouvrage - *SONADEV*

Architecte - *MAGNUM architectes et urbanistes*

Entreprise générale - *GCC*

Bet Tech/Env/Stru/Fluides/VRD - *NOVAM Ingénierie*

Entreprise charpente Métallique - *Atelier David*

Paysagiste - *FAAR*

Bet Acoustique - *LOG*
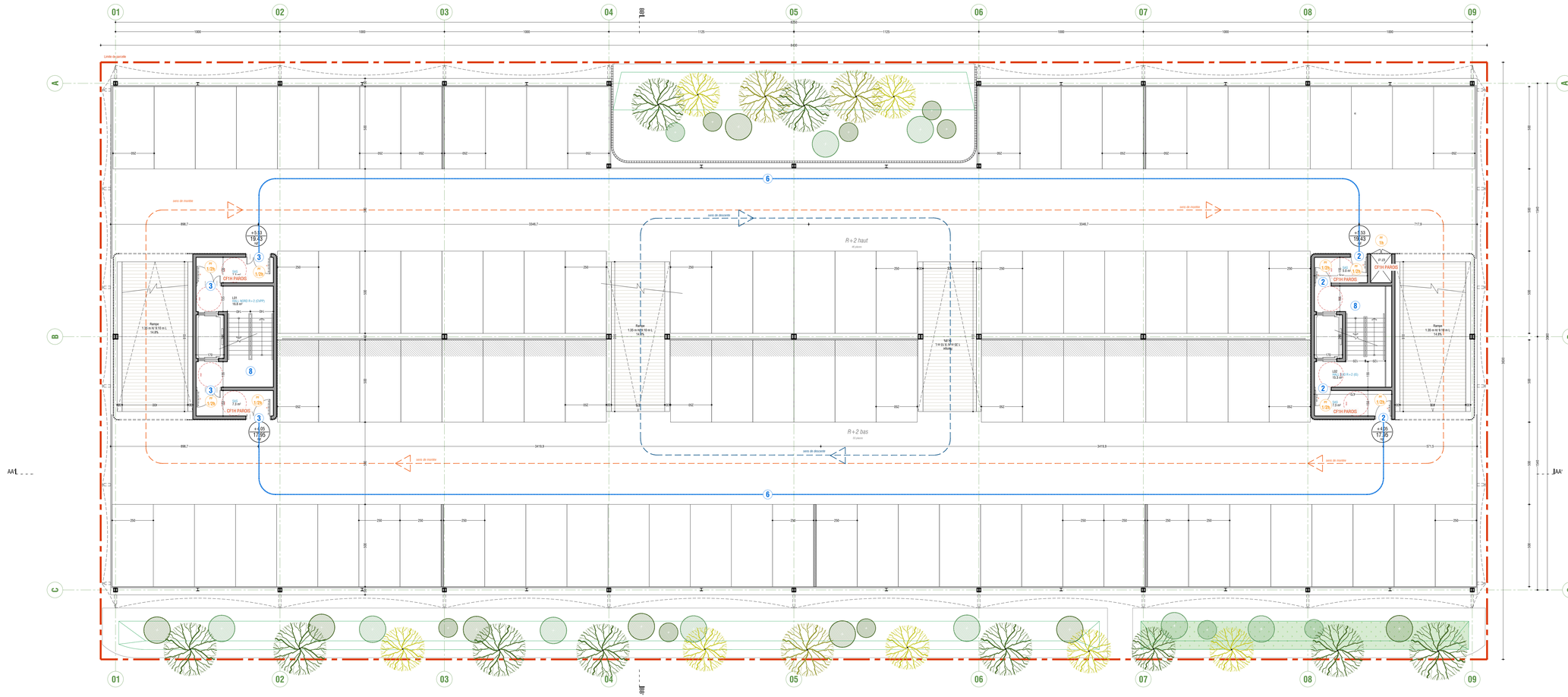
Date	Ind.	Modifications